

CONSEIL MUNICIPAL DE CHAMBARON SUR MORGE

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire Salle Morge sous la Présidence de Monsieur Thierry MARQUET, premier adjoint de la commune,

Etaient présents : Thierry MARQUET, Alain ROCHE, Patrice LAFAYE, Marie-Christine ERARD, Eliane GIRAL, Chantal DELBOS, Nicolas STEPHANT, Daniel LABBE, Véronique LAVILLE, Blandine PRAT, Laurence MARC, Atman TOUBANI, Sandrine RIVES

Absents excusés avec pouvoir : Philippe GAILLARD (Pouvoir Alain ROCHE), Florian BAS (Pouvoir Chantal DELBOS), Christine TOURY (Pouvoir Marie-Christine ERARD), Valérie CHENUT (pouvoir Eliane GIRAL), Jessica SERVOIR (pouvoir Blandine PRAT), Olivier BOURGOUGNON (pouvoir Thierry MARQUET), Roger GONNET (pouvoir Véronique LAVILLE), Jonathan DEYVEAUX-GASSIER (pouvoir Patrice LAFAYE)

Secrétaire de séance : Eliane GIRAL

Date de la convocation : 31 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 21

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

1-ELECTIONS

CM2023DL035 : ELECTIONS SENATORIALES : Désignation des délégués et des suppléants

- En application de l'article R.133 du code électoral, le bureau est présidé par le M. Thierry MARQUET, Premier adjoint, Monsieur Alain ROCHE et Madame Eliane GIRAL les plus âgés des membres, Monsieur Nicolas STEPHANT et Monsieur Atman TOUBANI les plus jeunes des membres.

- M. le Premier adjoint indique que conformément aux articles L.284 à L.286 du code électoral le conseil municipal devait élire 7 délégués et 4 suppléants.

- La liste doit respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

- Une seule a été déposée ci annexée.

- Il est procédé au vote à scrutin secret.

scrutin :

Le Président de l'Assemblée donne lecture du dépouillement de vote qui a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 21
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art L.65 et 66 du Code Electoral) : 0
- Nombre de vote blancs : 0
- Nombre des suffrages exprimés : 21

Ont obtenu :

La liste de M. GAILLARD Philippe 21 voix. Ayant obtenu la majorité absolue, les élus de la liste ci-annexée ont été proclamés délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Abstention : 0

Voix pour : unanimité

Voix contre : 0

2-FINANCES

CM2023DL036 Référentiel budgétaire et comptable M57

Monsieur Thierry MARQUET, Premier adjoint :

- Informe l'assemblée qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, la nomenclature M14 prendra fin pour laisser la place à la nomenclature M57 et que la direction des finances publiques demande aux communes de délibérer avant le 1^{er} juillet 2023.

La M14, très administrative est basée sur 2 comptes, le compte administratif de la mairie et le compte de gestion émanant de la Trésorerie. Ces 2 comptes devaient être équivalents.

La M57 apportera plus de souplesse en supprimant les 2 comptes

Le seul compte dorénavant existant sera vérifié par la cour des comptes, d'une lecture plus simple et sera caractérisé par une gestion pluriannuelle des crédits.

Véronique Laville demande si les communes ont le choix.

Thierry Marquet répond que cela est obligatoire et que les communes gagneront en souplesse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte , à l'unanimité , par droit d'option le référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2024 ;

PRÉCISE que la norme comptable M57 s'appliquera au budget général géré actuellement en M14

DEMANDE à participer à l'expérimentation du compte financier unique (CFU) pour la présentation des comptes de l'exercice 2024

AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre toutes les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable ainsi qu'à l'expérimentation du CFU et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3-JEUNESSE

CM2023DL037 Tarifs Tickets sport

Madame Eliane GIRAL, Adjointe à la vie associative :

- Rappelle au Conseil Municipal que par délibération CM2023DL019 en date du 27 février 2023 l'assemblée a fixé les tarifs pour les activités tickets sport des vacances.

- Fait part de la proposition de tarif d'une nouvelle activité, FOOT-GOLF, pour les montants suivants :

- 10 € par participant pour un groupe de moins de 10 enfants,
- 8 € par participant pour un groupe à partir de 10 enfants

- Précise qu'à cette activité s'ajoute 1 € pour les personnes extérieures à la commune.

- Demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **FIXE** le tarif de l'activité tel que proposé.

- **MODIFIE** le tableau des tarifs des activités des tickets sport tel qu'annexé, à compter du 9 juin 2023.

La séance est levée à 19h25

Premier Adjoint
Thierry MARQUET



La secrétaire de séance
Eliane GIRAL



43/2023

République française

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

COMMUNE DE CHAMBARON SUR MORGE

ELECTIONS SENATORIALES : 24 septembre 2023
Liste Philippe GAILLARD

1	GAILLARD	Philippe	Masculin	11 route des vergers	Chambaron/Morge	27/07/1969	Clermont-Ferrand
2	GAUTHIER (EPOUSE ERARD)	Marie-Christine	Féminin	9 rue derrière la Vialle	Chambaron/Morge	20/08/1959	Mauriac
3	MARQUET	Thierry	Masculin	3 Impasse des pradeaux	Chambaron/Morge	04/04/1959	Issoire
4	RIBAIRE (EPOUSE GIRAL)	Eliane	Féminin	43 rue de la Limagne	Chambaron/Morge	14/03/1956	Clermont-Ferrand
5	LABBE	Daniel	Masculin	7 rue des Charmettes	Chambaron/Morge	29/10/1963	Riom
6	PIRIN (EPOUSE DELBOS)	Chantal	Féminin	3 rue des pradeaux	Chambaron /Morge	04/04/1961	Clermont-Ferrand
7	STEPHANT	Nicolas	Masculin	22 rue du Stade	Chambaron/Morge	13/04/1975	Clermont-Ferrand
8	BISSON (EPOUSE PRAT)	Blandine	Féminin	2 rue de l'Europe	Chambaron/Morge	03/10/1962	Mazingarbes
9	LAFAYE	Patrice	Masculin	2 lot de la prade	Chambaron/Morge	18/12/1957	Lapalisse
10	BERGER (EPOUSE LAVILLE)	Véronique	Féminin	18 rue de la Limagne	Chambaron/Morge	06/01/1974	Montluçon
11	GONNET	Roger	Masculin	2 rue du Clos bonnet	Chambaron/Morge	22/12/1965	Clermont-Ferrand

